

Mémoire concernant la réforme des institutions  
démocratiques

Présenté par

**Les jeunes souverainistes de Lanaudière**



Octobre 2002

Jeunes souverainistes de Lanaudière  
Jean-Sébastien Forest, président

# Mémoire concernant la réforme des institutions démocratiques

Présenté par

## **Les jeunes souverainistes de Lanaudière**

### **Introduction**

La démocratie ne se limite pas uniquement au fait de pouvoir voter. Il faut également une participation active au domaine politique. Les institutions en place ne doivent pas représenter les intérêts d'un parti ou d'un quelconque groupe d'intérêts. Sinon, dans de tels cas, les électeurs perdent confiance dans le système et leur désabusement entraîne une baisse dramatique du taux de vote. Cette situation favorise les concentrations de pouvoirs et retarde l'émergence de nouvelles idées. Par ricochet elle peut, de façon ultime, encourager le recours à la violence comme seul moteur possible de changement. Voilà ce qui constitue un des plus grands dangers pour la démocratie.

Cette consultation populaire sur les institutions démocratiques est un pas extraordinaire vers l'avant. Notre principale inquiétude ne réside pas dans ses résultats, mais dans son sérieux quant à l'application. Comme Michel Venne le souligne dans un éditorial du *Devoir*, paru le 16 octobre 2002, nous craignons que l'adoption des réformes soit repoussée après les élections. Au contraire, elles doivent bien être mises en place **pour** le prochain scrutin. Le système actuel est dénoncé depuis des décennies. Nous ne sommes pas au début d'une réflexion, mais cette commission parlementaire itinérante en est plutôt son aboutissement. Les propositions de changements dorment depuis trop longtemps dans les programmes des différents partis. Reporter leur adoption, encore une fois, à la suite d'un rendez-vous électoral constitue une mort pour les réformes. Le nouveau gouvernement issu de l'ancien mode de scrutin n'aurait aucun intérêt à modifier ce qui l'aura porté ou reporté au pouvoir. Les distorsions du système actuel sont bien connues. On peut être élu grâce à une minorité de voix ou se retrouver sans aucun représentant à l'Assemblée nationale même avec des appuis forts importants (25%, voire 35 %).

### **Nous sommes en faveur de :**

#### ***1) Élections à date fixe***

Ce procédé crée une justice entre les partis. Tous peuvent se préparer à un rendez-vous électoral sur un même pied d'égalité, car chacun connaît l'échéancier. Ainsi l'on évite l'opportunisme des gens au pouvoir qui tentent de devancer le moment de l'élection à des fins partisans.

## ***2) Instauration d'une proportionnelle pondérée***

Nous désirons conserver un gouvernement stable tout en ouvrant la porte aux divers courants de la société. Par exemple 25 de nos 125 députés pourraient être élus parmi les candidats inscrits sur les listes déposées par les différents partis, en proportion du vote obtenu par chacun. Leur rôle ne serait pas de représenter une circonscription, mais de défendre les options de leur formation politique. Ce système favoriserait sûrement la diminution de la ligne de parti.

## ***3) Élections à deux tours***

La centaine des autres députés serait élue au suffrage universel direct grâce à un système à deux tours. Un élu se doit d'être clairement appuyé par plus de 50% du vote pour passer au premier tour. Sinon un second est nécessaire en conservant les deux plus importants candidats.

## ***4) Élection au suffrage universel du chef de l'État***

Nous favorisons la mise en place d'un système présidentiel. Nous proposons que le Premier ministre soit élu par tous les Québécois grâce à un scrutin à deux tours. Ses pouvoirs et ses responsabilités énormes ne peuvent plus se contenter du système actuel. Nous ne concevons pas élire les maires de nos municipalités autrement, alors pourquoi faire exception pour le personnage le plus important de l'État québécois. Nous sommes également en faveur de limiter ses mandats à deux.

## ***5) Instauration d'une république***

La monarchie est une institution désuète et controversée. Même le vice Premier ministre canadien, monsieur John Manley, a eu le courage de l'affirmer lors de la récente visite de la Reine. Un pays moderne n'a pas besoin de symboles coloniaux provenant de l'étranger.

## ***6) Processus pour l'initiative populaire d'un référendum***

Nous sommes en faveur d'un tel processus ayant, cependant, des exigences élevées pour éviter la multiplication des consultations populaires. Nous suggérons une pétition récoltant 10 % des électeurs inscrits sur la liste électorale. Certaines questions référendaires pourraient être posées au moment des élections.

## ***7) Les ministres ne devraient pas être des élus***

Pour bien séparer les pouvoirs et valoriser le rôle des députés, ceux-ci devraient travailler essentiellement à la rédaction et à l'adoption des lois. Le chef de l'État nommerait ses ministres parmi la population. Cette décision serait cependant soumise au vote de l'Assemblée nationale.

## ***8) Vote d'approbation pour un candidat unique***

Nous croyons qu'il serait plus sain pour la démocratie d'instaurer un vote de confiance lorsqu'un poste électif se retrouve avec un unique candidat. Déjà utilisé en France ce système permet de clarifier une élection sans opposition. Les citoyens ont à approuver ou à rejeter toute candidature unique. En cas de rejet, l'élection doit être reprise en excluant

le candidat qui n'a pas reçu la confiance de la population. Ne pas avoir d'opposition ne signifie pas être appuyé des citoyens.

**9) *Maintien du vote à 18 ans***

Nous croyons que la société doit être conséquente avec ses autres limites. La consommation d'alcool, le droit légal de signer un contrat et plusieurs autres responsabilités sont accessibles à 18 ans. Seul le permis de conduire est disponible à 16 ans. Par cohérence nous croyons plutôt que l'obtention de ce dernier devrait être élevée à 18 ans. En cas contraire tout devrait, à notre avis, être abaissé à 16 ans.

**10) *Instauration d'une carte d'électeur***

Nous favorisons évidemment tout système garantissant et améliorant l'usage sacré du droit de vote.

**11) *Établissement de circonscriptions électorales autochtones à l'Assemblée nationale***

Pour créer une égalité entre tous les citoyens, nous croyons que les autochtones devraient avoir les mêmes droits et responsabilités que tous les autres. Par exemple, ils devraient payer taxes et impôts comme tout Québécois, mais les payer à leur gouvernement local pour leurs besoins.

**12) *Création de véritables pouvoirs régionaux***

Nous suggérons que cette délégation de pouvoir se fasse sur la base des MRC actuelles. Celles-ci coordonneraient leurs efforts par région.

**Conclusion**

Les jeunes souverainistes de Lanaudière sont très enthousiasmés par ce processus de consultation. Nous avons voulu émettre ici des opinions qui soient le moins possible guidées par la partisanerie. La souveraineté du Québec demeure bien sûr notre première option constitutionnelle, mais que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du cadre fédéral des changements aux institutions démocratiques sont nécessaires et urgentes. Nous croyons fermement dans le principe essentiel de l'égalité entre toutes les citoyennes et tous les citoyens peu importe leur origine ou leur opinion politique. C'est à cette condition seule qu'une véritable cohésion peut s'installer dans une société.